

A Lille, le 27 Mai 2020

Lettre ouverte de l'APU Fives, de l'APU Moulins et de l'APU Vieux Lille à :

Madame la Maire de Lille,
Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Nord,
Monsieur le Préfet du Nord,

Madame et Messieurs les élus de la République,
Monsieur le Préfet de Région,

Nous, militants engagés au sein de l'Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives, de l'Atelier Populaire d'Urbanisme de Lille Moulins et de l'Atelier Populaire d'Urbanisme du Vieux Lille, ancrés aux cotés des ménages locataires et hébergés de la Métropole lilloise dans le cadre de notre action d'Accompagnement aux Droits liés à l'Habitat, vous interpellons face à l'urgence qui s'impose à nous.

La crise sanitaire actuelle, nous confronte à une situation inédite dont les conséquences économiques et sociales se font durement sentir et dont nous pouvons déjà prévoir qu'elles s'installeront sur le long terme.

Avec des revenus en baisse mais des loyers toujours aussi élevés, de nombreux locataires se retrouvent dès aujourd'hui dans des situations intenable et qui à courts et moyens termes vont continuer de s'aggraver. Cette conséquence de la crise sanitaire est amplifiée dans le contexte social de la métropole lilloise et si rien n'est fait, nous nous dirigeons tout droit vers une crise massive et inédite pour les familles aux revenus modestes et en situation de précarité, dont nous mesurons déjà l'impact sur les habitants.

Nous sommes d'autant plus inquiets pour les semaines et mois à venir que les mesures de soutien prises en matière de logement sont pour l'heure très insuffisantes. En effet, si le gouvernement a effectivement pris la décision de prolonger la trêve hivernale, celle-ci s'achèvera, à l'heure où nous vous écrivons, le 10 juillet prochain, et annonce d'ores et déjà une reprise des procédures d'expulsion malgré un contexte de crise sanitaire qui perdure et un contexte de crise économique dont les conséquences ne sont pas encore totalement visibles. La mobilisation du seul Fond de Solidarité Logement ne saura répondre à l'urgence sociale de protection des plus fragiles ce d'autant plus dans notre Métropole où le taux de pauvreté est supérieur au niveau national et où le parc locatif privé et une partie du parc social (PLS, loyer intermédiaire) est inaccessible à plus de 60% des demandeurs d'accès au parc social.

Depuis plusieurs années le nombre de procédures d'expulsions est en constante augmentation et cette réalité va inévitablement venir s'aggraver dans les semaines et mois à venir.

Dans certaines villes, des propositions ont émergé pour tenter de trouver des réponses et d'anticiper la vague d'expulsions locatives créée par l'accumulation de dettes de loyers. La ville de Paris a ainsi repoussé jusqu'en octobre la trêve hivernale pour les locataires de son parc social, permettant à ces derniers de bénéficier d'une « année blanche » concernant les expulsions. De son côté, la métropole de Nantes, en lien avec le département, propose un dispositif d'urgence d'aide au paiement des loyers pour les plus précaires, qu'ils habitent le parc privé ou public. Ce sont là des exemples qui, si nous pensons qu'ils pourraient aller plus loin, témoignent d'une volonté de certaines collectivités locales d'agir face à la crise du logement à venir.

C'est pourquoi nous sollicitons votre engagement pour soutenir les familles les plus précaires face à leurs difficultés locatives et vous sollicitons pour anticiper dès maintenant des propositions concrètes pour garantir aux locataires de notre Métropole l'efficacité d'un droit au logement pour tous et qu'aucune expulsion ne soit effective cette année. Dans ce contexte de crise sanitaire et économique, les ménages locataires doivent pouvoir, à l'instar des entreprises être soutenus accompagnés et protégés.

Nous souhaitons également vous alerter sur la situation de l'hébergement, et notamment des personnes concernées par les dispositifs de veille saisonnière. Si la prolongation de la trêve s'est appliquée à ces structures, sa fin au milieu de l'été aura des conséquences désastreuses. De nombreuses structures d'accueil et de soin ferment à cette période et laisseront les ménages sans-abri, déjà démunis face à l'épidémie, livrés à leur sort. Cette remise à la rue brutale interrompra des accompagnements de réinsertion qui n'ont des effets que s'ils peuvent être menés sur le long terme. Pour ces raisons, nous demandons également la réquisition d'urgence de logements publics pour permettre à ces personnes de ne pas rester sans solution dans cette période de crise, et de peser en faveur d'une nouvelle prolongation de la trêve à l'échelle nationale, pour l'ensemble des ménages concernés, mal-logés ou hébergés.

Convaincus de l'attention que vous réserverez à notre interpellation, convaincus de l'engagement qui sera le vôtre pour veiller à protéger les plus fragiles de nos concitoyens et à œuvrer pour garantir le prolongement de la trêve hivernale jusqu'au 31 octobre prochain et par là même le Droit au logement d'abord et restant disponibles, veuillez agréer Madame et Messieurs les élus de la République, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de nos convictions militantes et engagées et l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'APU Fives,
Le Conseil d'Administration



Pour l'APU Moulins
Le Conseil d'Administration



Pour l'APU Vieux-Lille,
Le Conseil d'Administration



A.P.U. Fives : 57 rue de Flers, 59000 Lille - apufives@gmail.com - 03 59 22 39 76
A.P.U. Moulins : 84 rue d'Arras, 59000 Lille – apu.moulins@gmail.com – 03 20 97 72 94
A.P.U. Vieux Lille : 14 rue des Tours, 59000 Lille – apuvieuxlille@gmail.com – 03 20 15 04 96